

Gilets Jaunes : les entreprises, victimes collatérales de la révolte fiscale ?

Pour le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, les entreprises deviennent petit à petit le bouc émissaire d'une révolte fiscale, craignant des hausses d'impôts pour répondre à la crise des Gilets Jaunes.

Les entreprises, bouc émissaire de la révolte fiscale ?

Interrogé sur France Inter vendredi 7 décembre, à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation des Gilets Jaunes, le président du Medef a partagé ses craintes : « Je ne voudrais pas que cette révolte fiscale se transforme en mettant en accusation des entreprises qui font leur travail. On pointe du doigt les entreprises alors que c'est un problème d'impôt ».

Et Geoffroy Roux de Bézieux d'ajouter : « On est en train de faire des entreprises le bouc émissaire de cette révolte fiscale », a-t-il ajouté, plaidant pour une baisse des dépenses publiques, afin de pouvoir baisser les impôts « de tous les Français ». Enfin, il a prévenu d'un revers de médaille : « Si on se tourne vers les entreprises pour augmenter les impôts, malheureusement le chômage va repartir à la hausse ».

Pour le Medef, la prime de fin d'année défiscalisée est une bonne idée

Le patron du Medef est également revenu sur l'annonce commune de Bruno Le Maire et Gérard Darmanin concernant la mise en place d'une prime exceptionnelle de fin d'année défiscalisée, versée par les entreprises aux salariés. Selon lui, il s'agit d'une « bonne idée ». Geoffroy Roux de Bézieux précise que dans les secteurs « où ça va bien on pourra faire un geste ». En effet, c'est là le problème, si cette prime est imposée par le gouvernement, comment vont faire les entreprises qui ont déjà des difficultés financières ?

En outre, a évoqué la crise des Gilets Jaunes, en insistant sur le risque de dépôt de bilan de certains commerçants affectés par les blocages, dans une période clé pour leur chiffre d'affaires. Pour rappel, selon les informations de la chaîne LCI, sur le mois de novembre - qui représente 11% du chiffre d'affaire annuel de JouéClub - un impact à la baisse de 5 à 10% se fait ressentir sur les recettes de l'entreprise.

Au final, pour surmonter ces difficultés, le président du Medef « en appelle à l'État ». En revanche, il estime qu'il « va falloir aller plus loin » que les mesures déjà annoncées par le gouvernement comme la possibilité de recourir au chômage partiel ou des dérogations sur les règles du travail le dimanche. Et de conclure : « Si on veut éviter des faillites en janvier, en février, en mars de gens qui ne pourront plus payer les salaires, il faut que l'État fasse cette fois un moratoire sur les cotisations sociales. »